

**LE COLLÈGE SUISSE
DES EXPERTS ARCHITECTES**

a la profonde tristesse de faire
part du décès de

**Monsieur
Henri COLLOMB**

*membre fondateur
ancien président du collège
et membre d'honneur*

et assure ses proches de sa plus
sincère sympathie.

Le collège gardera de lui le sou-
venir d'un homme de conviction.

Pour les obsèques, prière de
se référer à l'avis de la famille.